



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 3026
31 juillet 2026
1,50 € • DOM: 2€



Le journal
d'Arlette Laguiller

Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Ceux qui dirigent nous mènent à la catastrophe



Au Porge.

Canadair ou Rafale, le gouvernement a choisi

Pages 2, 3 et 4

Cisjordanie Le terrorisme de Netanyahou

Page 7

Leur société

- Incendies : la faillite d'un gouvernement et d'un système 3
- Pompiers : au front sans moyens 3
- Drôme : solidarité, bénévolat et système D 4
- Prévention : rien n'est prévu 4
- La Poste - Gironde : la direction joue avec la santé 4
- ID Logistics - Cestas : pour quelques palettes de plus 4
- Canicule : une surmortalité prévisible 5
- Les conséquences pour l'agriculture 5
- Police : les cow-boys se déchainent 5
- Meurtre de Crépol : les juges cèdent à l'extrême droite 5
- France Travail : statistiques et exploitation 9
- Les seniors plus longtemps au chômage 9
- Santé : Lecornu fait payer les malades 9
- Chômage : la traque des plus pauvres 9

Dans le monde

- Iran : le nouveau borbier des Etats-Unis 6
- La population paye la guerre 6
- Aide à Gaza : les mensonges d'une ministre 6
- Cisjordanie : le terrorisme des colons et de Netanyahu 7
- Tunisie : les températures montent, la colère aussi 7
- Grande-Bretagne : des maternités à risque 7
- Italie : des policiers assassins 12

Il y a 90 ans

- Espagne 1936 : la révolution trahie par le Front populaire 8

Dans les entreprises

- Distillerie de Montebello Guadeloupe 10
- Fibre Excellence : aux patrons de payer, pas aux salariés ! 10
- Accidents du travail : les conséquences de l'exploitation 10
- Michelin : bénéfices toujours en hausse 10
- SamuSocial : plus d'un mois de grève 11
- Sabena - Marignane 11
- Espagne : la grève à Airbus et trahison syndicale 12

Agenda

- Les militants de Lutte ouvrière à votre rencontre 12

Ceux qui dirigent la société nous mènent à la catastrophe



MAIRIE DE DIE

Les feux de l'été semblent immaîtrisables, comme si notre société était au bout de ses moyens face à une nature déchaînée. Mais c'est faux. Si les pompiers manquent de crédits, si la flotte de Canadair est vétuste et ridiculement faible, c'est parce que l'État n'a pas jugé nécessaire d'y mettre les moyens. Pourtant, en Gironde, à quelques dizaines de kilomètres des flammes, il y a des usines Dassault où trois avions de chasse Rafale sortent chaque mois des lignes de production. N'aurait-il pas fallu imposer à Dassault de mettre en place une ligne pour des Canadair ? Mais cela ne lui rapporterait pas assez de bénéfices !

L'impuissance face à ces feux est le fruit d'une société capitaliste incontrôlable et destructrice car elle est guidée avant tout par la recherche du profit maximum et immédiat pour la grande bourgeoisie.

Un autre incendie nous menace, celui des prix des carburants qui viennent d'atteindre des records. Grand seigneur, le groupe TotalEnergies a annoncé qu'il allait plafonner ceux de l'essence et du diesel à 1,99 et 2,25 euros le litre ! Au même moment, le groupe annonce au monde de la finance que ses résultats sont hors normes. Pour le seul premier semestre 2026, il a fait 11,4 milliards d'euros de bénéfice net. Si on compare ces chiffres à ceux de l'an dernier sur la même période, c'est près de 50 % de plus. Sur ces six mois, les prix des carburants ont augmenté de 40 centimes le litre.

Interrogée sur le sujet, la porte-parole du gouvernement, Maud Bregeon, s'est déclarée contre le « Total bashing », comme si elle défendait une victime ! Elle a ajouté : « *C'est une chance d'avoir en France un grand énergéticien mondial capable d'assurer notre approvisionnement.* » Non seulement, elle cautionne ce racket mais, à l'écouter, il faudrait en plus lui en être reconnaissants ! Ces dirigeants politiques, dès qu'ils sont au gouvernement, défendent inconditionnellement les capitalistes, aussi riches et parasitaires soient-ils.

Le pétrole est en hausse à cause de la guerre que mènent les États-Unis contre l'Iran et du blocage du détroit d'Ormuz. Et le blocage d'un autre détroit, celui de Bab-el-Manded, par les Houthis du Yémen alliés de l'Iran, pourrait aggraver la situation, en réduisant l'exportation de pétrole, notamment en provenance d'Arabie saoudite.

Le PDG de TotalEnergies, Patrick Pouyanné, a lui-même convenu que la spéculation sur les prix du pétrole suite au conflit au Moyen-Orient était une source considérable de « *bons coups* » financiers. « *Nos activités de trading de pétrole brut et de produits raffinés ont beaucoup de succès* », a-t-il avoué !

Mais la réalité est aussi que le commerce du pétrole est depuis longtemps dans les mains d'un cartel de trusts pétroliers dont TotalEnergies fait partie et qui a à sa tête les groupes américains Exxon Mobil, Chevron, l'anglo-néerlandais Shell et le britannique BP. Cette position de monopole met ces compagnies en situation de créer elles-mêmes les pénuries ou, en tout cas, de profiter des événements internationaux pour le faire. Leur politique alors peut se résumer ainsi : produire et vendre moins mais beaucoup, beaucoup plus cher.

Et il n'y a pas que le prix de l'essence, ceux des fruits et légumes aussi ont augmenté. Mais les prix de l'énergie sont à la base de l'économie et leur hausse est l'annonce d'une nouvelle hausse pour presque tous les produits et services.

Là encore, ceux qui profitent des augmentations sont les grands groupes en situation de monopole, capables de s'entendre pour avoir une politique de prix concertée, comme les groupes de l'automobile, du transport maritime, de l'acier, de la chimie, de la grande distribution, etc. Les petits commerçants, eux, hésitent à augmenter leurs prix de peur de perdre des clients, et préfèrent parfois rogner sur leur marge au risque d'être poussés à la faillite.

En bout de chaîne, ceux qui n'ont que leurs bras, leur énergie, leur tête à vendre, c'est-à-dire les travailleurs, paieront, eux, toutes ces hausses de prix par un effondrement de leur pouvoir d'achat. Face à cette menace d'une nouvelle inflation, s'impose une revendication commune à tous : l'augmentation massive des salaires, des retraites et des pensions et leur indexation sur les prix ! Il sera vital aussi d'imposer le contrôle des prix par les travailleurs eux-mêmes.

C'est à nous de contrôler la façon dont cette société est dirigée. Ceux qui nous gouvernent nous mènent à la catastrophe et seule la classe des travailleurs peut les en empêcher.

Nathalie Arthaud

Incendies : la faillite d'un gouvernement et d'un système

En Gironde et dans les Landes, il a été difficile de contenir les deux incendies qui se sont déclarés les 22 et 23 juillet au nord du bassin d'Arcachon et vers Biscarosse.

Au 26 juillet, la préfecture avait fait évacuer plus de 220 000 personnes habitant l'ouest et le sud-ouest de la Gironde, y compris plusieurs communes de l'agglomération bordelaise.

Au Porge et dans les communes avoisinantes, et vers Biscarosse, plus de 200 habitations n'ont pas pu être sauvées des flammes. Des dizaines de pompiers ont été blessés et deux sont morts dans un autre incendie à proximité de l'aéroport de Mérignac en début de semaine. Suivant les vents, la fumée a recouvert l'agglomération bordelaise, rendant l'atmosphère difficilement respirable. Des dizaines de milliers de travailleurs ont été mis au chômage partiel, en particulier dans les zones évacuées interdites d'accès.

Le gouvernement et la préfecture ont parlé pour se dédouaner de feux « hors de contrôle » et de conditions météorologiques exceptionnelles. Mais si les deux feux ont pris une telle ampleur, c'est bien parce que les pompiers n'ont pas eu les moyens de les éteindre lorsqu'ils ont commencé. Le 22 et le 23 juillet, seulement deux Canadair, un Dash larguant des produits retardants et deux AirTractor capables de larguer de petits volumes d'eau étaient à

l'œuvre. Or, pour combattre de tels incendies, les Canadair sont essentiels mais il en faut au moins quatre se relayant en permanence sur une zone visée pour arriver à un résultat.

Pour masquer sa faillite, le gouvernement a fait intervenir à grand renfort de communication un Airbus A400M transformé en bombardier d'eau ou de retardant, mais ce n'est que de l'affichage. Selon tous les spécialistes, un tel avion est bien moins efficace qu'un Canadair. Or, avec ceux qui sont en maintenance, il n'y avait le 23 et 24 juillet que cinq Canadair disponibles sur les douze de la flotte du pays. Dans ces conditions, les chefs pompiers n'ont pu que faire des choix, abandonnant tel ou tel front, d'autant plus que, dans le Var et en Corse, les flammes ont fait aussi au même moment des dégâts. C'est ce défaut de moyens qui a fait de ces feux des incendies incontrôlables.

Le sentiment d'abandon d'une partie de la population s'est augmenté du fait que le gouvernement a affecté beaucoup de ressources à la protection des sites industriels, ceux d'ArianeGroup et de Dassault, du Laser Mégajoule et du camp militaire de Souge, dégageant là



LORENA SERENA LOPEZ ANADOLU AFP

Au Parc des expositions de Bordeaux.

encore les autres fronts. Des habitants du Porge accusent la préfecture de les avoir laissés tomber pour protéger la presqu'île du Cap-Ferret et les résidences secondaires pour riches qui s'y trouvent.

Pour pallier l'incurie gouvernementale, la population de Gironde et des Landes a surtout pu compter sur le dévouement et la détermination des pompiers et sur elle-même. Des agriculteurs du département et des départements voisins, des résidents locaux se sont mis à disposition avec leurs citernes, leurs tracteurs et leurs tuyaux d'arrosage. Des travailleurs ont taillé des coupe-feu aux abords des forêts et des maisons. Des dizaines de milliers d'évacués ont pu compter

sur des proches et, dans les centres d'hébergement, des centaines de volontaires permettent à ceux qui n'ont pas d'autre solution de trouver un refuge.

Alors, bien des habitants du département sont en colère. À la suite du mégafeu qui avait ravagé la forêt des Landes et de Gironde en 2022, les responsables politiques, dont Macron en personne, avaient multiplié les promesses, notamment d'achat de Canadair. Quatre ans après, aucun matériel supplémentaire n'est en activité. C'est un choix politique et non technique car, en Gironde même, les usines Dassault produisent chaque mois trois Rafale, près de trois Falcon, des jets pour riches.

Le réchauffement climatique, conséquence de l'anarchie capitaliste, augmente les risques d'incendie, mais la classe politique aux ordres de la grande bourgeoisie ne voit pas de problème. Dimanche 26 juillet, le ministre de l'Intérieur Laurent Nuñez estimait dans les médias que les budgets de la protection civile étaient suffisants. Le 27 juillet, Macron a affirmé à Bordeaux que l'heure n'était pas venue de faire « le retour d'expérience de ces feux » et qu'il fallait rester « unis » derrière le gouvernement face aux incendies. Gagner du temps et passer à autre chose est une tactique vieille comme le monde.

Correspondant LO

Pompiers : au front sans moyens

Depuis début juillet, deux pompiers volontaires et deux pompiers professionnels sont morts, en service contre les incendies.



Alors que le gouvernement répète que la lutte contre le feu ne rencontre pas de problème matériel, ces dernières années les pompiers avaient averti que leur nombre et les équipements étaient insuffisants.

En France, les pompiers sont environ 260 000, dont 200 000 volontaires, libérés par leurs patrons si ceux-ci le veulent bien, et seulement 60 000 professionnels. Ces derniers avaient, en 2020, manifesté deux fois à Paris pour des embauches et des moyens, accueillis à l'époque par

des gaz lacrymogènes. En 2024, après les mégafeux de 2022 et l'aggravation continue des catastrophes climatiques, ils avaient fait grève pour les mêmes raisons lors d'une journée nationale. Le gouvernement avait alors accouché d'une consultation et de promesses qui n'ont jamais été tenues.

Aujourd'hui, 2 500 pompiers sont en action contre les feux. Exposés aux flammes, à la chaleur, aux fumées, certains enchaînent plusieurs gardes de 24 heures, entrecoupées de récupérations quand le planning le

permet. Les pompiers volontaires, soit les deux tiers des effectifs, font des services de 24 heures et, selon les témoignages, cumulent « fatigue, stress, peur ».

Si les feux reculent, c'est principalement grâce à leur conscience collective, qui anime aussi tous ceux, riverains ou venus de plus loin, qui, comme ils le peuvent, prêtent main-forte. Un engagement essentiel, au moment où les dirigeants n'ont de cesse de tailler dans les budgets utiles à la population.

Cécile Seyrig

Drôme : **solidarité, bénévolat et système D**

Dans la Drôme, un feu de forêt a ravagé le massif au-dessus de Die pendant près d'un mois, du 24 juin au 15 juillet, brûlant près de 4 400 hectares, faute de moyens suffisants pour le fixer.

Les rares Canadair se sont fait attendre, car mobilisés sur d'autres incendies, et ne sont intervenus que six jours après le début du sinistre.

Quant aux moyens humains, là aussi c'est de plus en plus compliqué. L'indemnisation des pompiers volontaires est encore inférieure au smic et ils dépendent du bon vouloir de leur employeur, qui n'est pas tenu de les libérer en cas d'urgence. Dans certains cas, des pompiers ont posé des congés sans solde pour pouvoir partir en intervention. Le ministère de l'Intérieur a simplement

« demandé » aux entreprises de faire preuve de solidarité, sans toutefois leur imposer quoi que ce soit. Il sait pourtant envoyer des gendarmes pour réquisitionner des travailleurs quand il le veut ! Il l'avait fait contre les grévistes des raffineries lors de la mobilisation pour les retraites de 2023.

À Die, comme dans bien des zones sinistrées, c'est en réalité la solidarité des habitants qui a pallié ce manque de moyens. Certains ont sillonné le département pour ravitailler les pompiers en nourriture et en kits d'hygiène, d'autres ont assuré le lavage des



MAIRIE DE DIE

L'incendie à Die le 24 juin.

tenues d'intervention, ou encore le débroussaillage pour contenir l'avancement du feu. Des agriculteurs ont aidé à la création d'une station de recharge

en eau pour raccourcir les trajets. Des chauffeurs VTC ont ramené des pompiers chez eux, après des heures de lutte éprouvante. Ce sont tous ces efforts et

initiatives qui ont permis d'épauler les pompiers car les autorités, elles, étaient bien souvent aux abonnés absents.

Correspondant LO

Prévention : **rien n'est prévu**

Quand le gouvernement parle de prévention des incendies, cela se limite à mettre en cause des comportements individuels, faire une campagne de spots publicitaires pour culpabiliser les fumeurs.

Par contre, quand il s'agit de trouver les moyens d'entretenir les forêts, l'action est des plus limitée. Pourtant,

90 % des maisons qui brûlent le doivent à des terrains insuffisamment ou pas du tout débroussaillés, soit par

ignorance, soit parce que les propriétaires ne veulent pas ou ne peuvent pas payer.

Par ailleurs, la forêt landaise a cette particularité d'être exploitée à 80 % pour la production de pins maritimes qui se répartit entre 25 000 propriétaires. S'il existe une gestion globale de la forêt avec pistes, points d'eau, tours de surveillance, elle est financée pour moitié par des fonds publics dans le but de lutter contre les feux.

La méthode se révèle aujourd'hui largement insuffisante. Mais il n'existe pas de réelle politique de brûlage ou d'élimination du combustible au sol

(épinettes de pin, bois mort), qui serait possible lors de saisons moins propices aux incendies, mais qui nécessiterait de la part de chaque propriétaire un travail, et donc des dépenses supplémentaires. La nécessaire planification de l'entretien des forêts se heurte donc à la politique d'économies

de l'État, qui n'entend pas se donner les moyens de contrôler les propriétaires de domaines forestiers, ni d'accroître les effectifs des agents de l'Office national des forêts (ONF), passés de 12 000 au début des années 2000 à un peu plus de 7 000 aujourd'hui.

Antoine Stein

DR



La Poste – Gironde : **la direction joue avec la santé**

En Gironde, la direction de La Poste entend imposer aux 314 travailleurs évacués dans le département qu'ils posent des jours de récupération ou des congés payés en cas d'absence. C'est révoltant. Comme si être évacué, c'était pour partir en vacances !

Quant aux facteurs, la direction régionale a voulu leur faire reprendre la distribution de courrier dans les zones non évacuées,

alors même que la PIC (plateforme industrielle du courrier) de Cestas est fermée et que l'ARS, l'Agence régionale de santé, mettait l'ensemble du département en alerte rouge concernant la toxicité de l'air. Ainsi, par exemple, à Pessac, commune limitrophe de Cestas évacuée samedi 25 juillet au soir, un manager a ordonné le maintien de la distribution des publicités, en affirmant : « On verra selon la

qualité de l'air », au mépris des consignes de l'ARS. Une position encore plus scandaleuse quand on sait que c'est sans masque FFP2 que la direction entendait faire sortir les facteurs, admettant avoir des stocks mais attendant les consignes pour les distribuer.

La forêt brûle, l'atmosphère est toxique, mais La Poste entend faire prendre un bol d'air aux facteurs.

Correspondant LO

ID Logistics – Cestas : **pour quelques palettes de plus**

L'entrepôt ID Logistics de Cestas, sous-traitant de Carrefour pour l'approvisionnement du Sud-Ouest en produits frais, se trouve depuis dimanche 26 juillet dans une zone évacuée en raison de l'incendie géant qui ravage la Gironde.

Le site se situe à seulement six kilomètres de l'un des foyers les plus actifs. Pourtant, malgré le danger environnant, dès le lundi 27, la direction a déposé une demande de dérogation auprès de la préfecture pour faire reprendre le travail. Elle n'a d'ailleurs eu aucune honte à expliquer aux salariés que cette reprise visait à « écouler les marchandises périssables » avant qu'elles

ne soient invendables.

Toujours aux petits soins avec les patrons, la préfecture de la Gironde n'a pas attendu longtemps pour accéder à cette demande complètement irresponsable. Elle l'a d'ailleurs également fait pour d'autres entreprises de la zone comme la plateforme Lidl. Alors que toutes les voies d'accès étaient fermées pour faciliter le passage des pompiers, les salariés se sont vu distribuer des macarons permettant d'accéder à la zone évacuée.

Pour quelques palettes de marchandises, les capitalistes avec la complicité de l'État mettent la vie des travailleurs en danger.

Correspondant LO

Canicule : **surmortalité prévisible**

Vendredi 17 juillet, Santé publique France a revu à la hausse le nombre de décès liés à la canicule de la dernière semaine de juin.

Rien qu'en Île-de-France, 1 565 décès supplémentaires sont dénombrés, soit une hausse de 122 %.

Cela n'est pas surprenant tant le manque de préparation de l'État et son refus de prendre des mesures

minimales sont manifestes. Le personnel hospitalier dénonce depuis des années le manque de moyens pour s'occuper correctement des patients. Les hôpitaux ne sont pas adaptés aux fortes chaleurs. Les chambres à 40°

aggravent l'état de santé des patients. Cette situation avait déjà été dénoncée lors de la canicule de 2003 et depuis rien ou presque n'a été fait.

Plus généralement, c'est l'organisation sociale qui crée les conditions d'une surmortalité en cas de crise. Les habitants des quartiers populaires vivent dans des passoires thermiques.

Les conséquences pour l'agriculture

Les canicules successives et la sécheresse qui les accompagne auront des conséquences très lourdes pour de nombreux agriculteurs.

La première canicule a été particulièrement forte dans l'Ouest où sont regroupés de très nombreux élevages. Les éleveurs ont cherché des solutions pour permettre aux animaux de faire face aux températures qui ont atteint 43°C : ventilation des bâtiments, utilisation des pulvérisateurs pour les refroidir, etc. Mais la mortalité a atteint des niveaux très élevés : de

50 à 70 % pour les volailles, 30 % pour les porcs. C'est une hécatombe en Bretagne, où il y a près de 100 millions d'animaux d'élevage, dont deux tiers de volailles. Les services d'équarrissage sont débordés et ne sont pas capables de venir ramasser tous les animaux morts, qui restent parfois plusieurs jours dans les élevages, répandant des maladies. C'est d'autant plus le cas dans les élevages intensifs où les animaux sont les uns sur les autres.

En élevage laitier, les éleveurs ont dû humidifier les

bâtiments pour les refroidir, ce qui a augmenté les infections et les maladies. La production de lait a chuté et la sécheresse va limiter les fourrages disponibles. Dans le même temps, le prix auquel les abattoirs achètent les porcs et celui payé par les laiteries restent bas.

Le ministre de l'Agriculture s'est fendu d'un message sur X pour féliciter les agriculteurs qui faisaient tout pour « *protéger leurs élevages* ». Quant à lui, il fait tout pour protéger les plus gros agriculteurs.

Sébastien Janais

Police : les cow-boys se déchaînent

Mardi 21 juillet, des policiers de la BAC de Créteil sont intervenus violemment, sans raison apparente, contre les habitants de la cité Amédée Huon à Ivry-sur-Seine, dans le Val-de-Marne.

Les familles profitaient d'un petit espace aménagé en bas de la cité, avec des bancs et des jeux pour les enfants, pour fuir la chaleur des appartements et passer la soirée ensemble. Vers 22 heures elles ont vu débarquer des hommes armés tirant des salves de grenades lacrymogènes, au mépris des dizaines d'enfants présents.

Les policiers, qui venaient, paraît-il, de procéder

à une arrestation, n'auraient pas supporté d'être filmés, et se sont déchaînés comme des bêtes sauvages. En quelques instants, le quartier a semblé transformé en zone de guerre. Certains parents ont réussi à se replier pour mettre à l'abri les plus petits, pendant que des mères de famille qui tentaient de protester se voyaient infliger des jets de gaz en pleine face, des coups

de matraque et se retrouvaient plaquées au sol.

Dimanche 26 juillet, 200 personnes ont tenu à se rassembler pour faire entendre leur indignation. Elles ont dénoncé l'attitude de ces voyous en uniforme, qui se sentent peut-être encouragés par le vote, début juillet, d'une loi de « présomption de légitime défense » leur assurant une impunité renforcée. S'il y a bien une défense légitime, c'est celle de la population victime des violences policières.

Correspondant LO



Au travail, il ne faut pas compter sur les employeurs pour organiser des aménagements pour supporter les fortes chaleurs.

Cette surmortalité n'est

pas une fatalité, mais le fait d'une société qui a les moyens techniques d'aménager, de planifier, d'anticiper et qui ne le fait pas.

Sara Duhart

Meurtre de Crépol : les juges cèdent à l'extrême droite

Les magistrats chargés de l'instruction de l'affaire du meurtre de Thomas Perotto, lors d'un bal à Crépol en novembre 2023, ont retenu le 20 juillet la circonstance aggravante de racisme.

Selon ces juges, des propos tenus lors de l'échauffourée montrent que les faits auraient été commis « *en raison de l'appartenance (...) à la race blanche* » et « *la nation française* », reprenant aussi à leur compte des formules utilisées jusque-là par l'extrême droite.

Sur les 104 témoins entendus lors de l'enquête, neuf auraient entendu des propos hostiles « *aux Blancs* ». Que des jeunes lors d'une bagarre échangent des insultes, et que certaines aient un caractère raciste, ne change rien au fait qu'on ne peut parler d'un « *racisme anti-Blanc* » en tant que phénomène social comparable au racisme dont sont victimes les Noirs, les immigrés, les étrangers. Jusqu'à preuve du contraire, la ségrégation concernant les emplois et le logement, les contrôles

au faciès effectués par les policiers ne concernent pas les Blancs. Il semble bien que cette qualification aggravante de racisme, retenue in extremis alors que l'instruction était close, soit surtout le résultat de la pression de l'extrême droite, qui n'a cessé de se mobiliser depuis la mort du jeune homme à Crépol.

Quelques jours après le meurtre, 80 militants d'ultradroite, armés de battes de baseball et de mortiers, débarquaient à Romans-sur-Isère dans le quartier populaire de la Monnaie, où vivent une partie des jeunes impliqués dans l'affrontement. Ils voulaient en découdre avec les habitants, comme si ceux-ci avaient été collectivement responsables de cette tragédie. Seuls six de ces nervis furent condamnés à des peines légères de prison, dont un militaire chez qui les enquêteurs avaient trouvé un exemplaire de *Mein Kampf*, et la justice n'avait pas retenu alors la circonstance aggravante de racisme.

Denis Aler

Mélenchon : un dîner presque parfait

Fin juin, Jean-Luc Mélenchon a dîné en toute discrétion avec plusieurs dizaines de grands patrons et représentants d'organisations patronales, sur invitation du lobby France Industrie.

Étaient présents, entre autres, des représentants de la famille Dassault, avec qui le dirigeant de LFI entretient des liens de longue date, et d'entreprises tels

que Renault ou Thales.

À l'approche de l'élection présidentielle, Jean-Luc Mélenchon et les dirigeants de LFI savent très bien à qui il faut montrer patte blanche. Le contenu des discussions n'est pas connu du commun des mortels, et surtout pas des électeurs de LFI, mais on peut supposer que le public présent à ce dîner n'est pas du genre

à se contenter de vagues promesses. Des proches de Mélenchon ont qualifié la discussion de « *franche* », ajoutant : « *Ils nous parlaient comme si nous allions gouverner.* » C'est bien de cela qu'il s'agit : montrer à ces messieurs les industriels qu'ils n'ont rien à craindre de LFI au gouvernement.

Malik Rieux



Iran : le nouveau borbier des États-Unis

Le 24 juillet, les bombardements américains sur l'Iran ont cessé. Pour combien de temps, l'avenir le dira. Ce n'est pas le premier retournement de Trump depuis le début d'une guerre qu'il a lui-même déclenchée.

Après avoir bombardé l'Iran et menacé de rayer ce pays de la carte le 28 février, signé un accord ouvrant des discussions avec le régime le 17 juin, puis repris les bombardements dix jours plus tard, Trump déclare à nouveau que les États-Unis mènent avec celui-ci « des discussions très approfondies ».

Cette énième volte-face alimente bien des hypothèses. Le chef d'état-major, Dan Caine, aurait soulevé lors d'une réunion le 24 juillet le risque que les stocks de munitions, notamment de missiles Patriot, soient insuffisants en cas de prolongation de la guerre. Trump a démenti, martelant qu'il n'y a aucun problème de ce côté. Mais cette réunion aurait aussi évoqué le risque d'une escalade régionale. Les pays du Golfe sont en effet depuis le début de la guerre régulièrement visés par l'Iran, qui

riposte aux bombardements en attaquant les bases militaires américaines qui y sont installées. Les conséquences économiques commencent à se faire sentir. En réponse à l'attaque le 17 juillet d'une installation de dessalement d'eau dans la province d'Hormozgan dans le sud de l'Iran, l'armée iranienne a, par exemple, visé une infrastructure de dessalement et de production d'électricité au Koweït. La Jordanie a également été visée mi-juillet par l'Iran.

La guerre entre l'Arabie saoudite et les Houthis alliés de l'Iran, qui avait pris fin en 2022, est aussi en train de reprendre. Celle-ci avait été déclenchée en 2015 par le régime saoudien contre les Houthis au pouvoir au nord-ouest du Yémen. Aux bombardements de l'armée saoudienne sur certaines de leurs positions, les Houthis ont répliqué en s'attaquant

aux installations pétrolières saoudiennes et au principal port pétrolier saoudien sur la mer Rouge, Yanbu. Et ils menacent d'imposer un blocus aux pétroliers saoudiens voulant franchir le détroit de Bab-el-Mandeb qui relie la mer Rouge à l'océan Indien, essentiel pour l'exportation du pétrole en alternative au trajet par le détroit d'Ormuz. Deux pétroliers saoudiens ont été touchés par des missiles tirés par les Houthis le 23 juillet. D'après le média Afric Telegraph, les chargements de pétrole brut à Yanbu auraient chuté de 40 %.

Les États-Unis n'ont pas réussi à mettre le régime iranien à genoux malgré le déluge de bombes sur les installations militaires qui, il ne faut pas l'oublier, font aussi beaucoup de victimes parmi la population. Ils ont en revanche semé un peu plus le chaos dans la région, aggravant au passage la crise économique mondiale du fait du blocage du détroit d'Ormuz. Les dirigeants impérialistes ont ainsi mis une



nouvelle fois le pied dans un borbier, comme au Vietnam il y a cinquante ans, et en Afghanistan en 2021. C'est une situation qui ne peut que

se prolonger et que les populations, iranienne mais pas seulement, n'ont pas fini de payer.

Aline Retesse

Aide à Gaza : les mensonges d'une ministre

En visite en Égypte, Éléonore Caroit, la ministre déléguée aux Partenariats internationaux, a vanté l'aide qu'apporterait l'État français aux Palestiniens de la bande de Gaza.

La ministre a évoqué l'envoi de 21 tonnes de matériel médical et la mise en place d'un programme de soins pour les enfants de Gaza malades du cancer. En réalité, ce programme ne devrait concerner que moins d'une dizaine d'enfants et aucun budget n'a été annoncé. En 2023, Macron s'était engagé à accueillir en France une cinquantaine d'enfants

de Gaza. En octobre 2025, seuls 29 jeunes patients ont été accueillis avec leur famille. Depuis, aucune nouvelle évacuation médicale n'a eu lieu. Les associations de soutien aux Palestiniens dénoncent la suspension des programmes d'accueil et les nombreux obstacles administratifs que doivent surmonter les Gazaouis souhaitant être évacués vers la France.

Pendant ce temps, la population de Gaza reste à la merci de l'armée israélienne, avec le soutien des États impérialistes, dont la France.

Gaël Colin

La population paye la guerre



Bombardement de la raffinerie de Bandar Abbas.

Les frappes américaines sur l'Iran ont repris le 7 juillet, en particulier sur le sud du pays, faisant des dizaines de morts et des centaines de blessés.

Même si les frappes ont cessé le 25 juillet, la population continue de vivre sous la menace permanente d'une reprise des bombardements.

Le pétrolier coulé par une mine dans le détroit

d'Ormuz ou l'attaque ukrainienne contre un navire iranien dans la mer Caspienne pourraient être l'occasion d'une reprise des hostilités, et l'engrenage guerrier pourrait de nouveau s'enclencher.

Officiellement, il s'agirait à nouveau de cibles militaires mais, comme précédemment, elles ont touché de nombreuses infrastructures civiles : des gares ferroviaires, des ponts, des usines. Elles ont conduit à l'évacuation d'un hôpital pédiatrique près d'Ahvaz et à la mise à l'arrêt d'usines de dessalement d'eau. À la raffinerie pétrolière de Bandar Abbas, deux ingénieurs et un chauffeur ont été tués. Les frappes mènent aussi à des coupures d'eau et d'électricité.

Les températures, qui dépassent les 50°C, ont conduit à la fermeture des administrations et à la généralisation du télétravail mais pour les ouvriers, quand ils n'ont pas été licenciés, le travail continue dans la fournaise. L'inflation continue de s'envoler, et les importations bloquées laissent craindre une pénurie de matières premières agricoles, ce qui devrait conduire à encore augmenter les prix de l'alimentation.

En plus des bombes, de la canicule et de l'inflation, il faut compter avec la répression du régime. Des cafés de

Téhéran seraient menacés de fermeture sous prétexte d'avoir accueilli des femmes non voilées. À Khaziriat, dans le sud-ouest du pays, un rassemblement de jeunes chômeurs a donné lieu à des charges policières et à des arrestations. Enfin, les exécutions continuent, en particulier celles de manifestants du mouvement de janvier, parfois très jeunes. Mardi 28 juillet, l'exécution publique de deux d'entre eux à Ispahan a donné lieu à un rassemblement, dispersé par la police, qui a tiré.

Tout cela ne suffit pas à

faire taire la contestation. Dans certaines prisons, des grèves de la faim dénoncent les pendants. Des grèves éclatent pour les salaires. Dans le nord du pays, des grévistes de l'usine Tchouka (compagnie des industries du bois et du papier d'Iran) ont vigoureusement chassé leur PDG lors d'une protestation sur les salaires.

La guerre est bien sûr l'occasion de tenter de souder les exploités derrière leurs exploités, de renforcer l'autoritarisme et la répression sur la population, en Iran.

Élise Patach

Cisjordanie : le terrorisme des colons et de Netanyahu

Une nouvelle attaque des colons d'extrême droite, vendredi 24 juillet dans un village près de Naplouse en Cisjordanie, a fait six morts et des blessés. Elle a été suivie d'une descente de l'armée israélienne dans l'hôpital de cette ville et d'une offensive politique de Netanyahu à l'appui des agresseurs.



Des colons israéliens attaquant des fermes palestiniennes.

Tous les jours ou presque, et en particulier les vendredis, les groupes de colons, militants d'extrême droite, s'attaquent à des villageois palestiniens, les menaçant, détruisant leurs biens, saccageant leurs terres ou brûlant

leurs oliviers. Plus tôt en juillet, une famille paysanne s'était retrouvée assiégée des jours durant par des colons en armes, la seule route menant aux villages voisins bloquée par des pierres, et donc dans l'impossibilité de

s'approvisionner. Une molle intervention de l'armée israélienne s'était bornée à dégager les pierres... puis à observer les colons, en toute complicité.

Le 24 juillet, après la mort de quatre Palestiniens et de deux Israéliens, les responsables de l'armée ont annoncé « une vaste opération antiterroriste », qui s'est traduite par des portes de maisons palestiniennes défoncées et une violente incursion au sein de l'hôpital de Naplouse pour y arrêter des blessés ainsi que des dizaines d'autres Palestiniens. Pour Netanyahu, elle a été une excellente occasion, une de plus, d'afficher son soutien enthousiaste aux colons d'extrême droite, en ordonnant d'accélérer la légalisation des dizaines d'avant-postes que ces derniers implantent un peu partout en Cisjordanie, avant de les relier à de précédentes colonies par des routes qui fragmentent de plus en plus les territoires palestiniens. Parmi

le demi-million de colons, la plupart sont convaincus de leur bon droit à chasser les trois millions de Palestiniens qui habitent et travaillent en Cisjordanie. Et une partie d'entre eux, dont des groupes de jeunes militants racistes se réclamant de l'extrême droite religieuse, s'activent, avec le soutien total de l'armée, à harceler les villageois arabes jusqu'à ce qu'ils abandonnent leur terre, puis leur maison. Ils se heurtent régulièrement à des familles qui résistent, voire qui s'organisent pour surveiller les environs et se tenir prêtes avant les raids de colons.

C'est à ces colons que Netanyahu s'adresse, à trois mois d'élections qu'il n'est pas sûr de remporter tant il a désormais suscité de mécontents, y compris dans les électeurs de son parti, le Likoud. Outre ceux qui n'oublient pas les multiples accusations de corruption dont il fait l'objet depuis des années, nombre d'Israéliens

le tiennent pour responsable de l'impréparation qui aurait rendu possible le massacre du 7 octobre 2023. Il avait alors bénéficié d'un large soutien à sa politique meurtrière contre Gaza, qu'il présentait comme la seule à même de protéger la population d'Israël. Mais l'ampleur des massacres subis par les Gazaouis, l'élargissement de la guerre au Liban et à l'Iran, et la spirale infernale dans laquelle cette guerre enferme aussi les Israéliens, notamment les jeunes tenus de faire l'armée, dissuadent apparemment de plus en plus d'électeurs.

La fuite à l'extrême droite de Netanyahu, l'accélération de la colonisation et la dépossession des Palestiniens de Cisjordanie ne suffiront peut-être même pas à assurer sa survie politique. Mais elles enfonceront à coup sûr un peu plus les deux populations dans le chaos.

Viviane Lafont

Tunisie : les températures montent, la colère aussi

Samedi 25 juillet, à l'appel de partis d'opposition, plusieurs milliers de personnes ont manifesté à Tunis contre le gouvernement de l'actuel président Kaïs Saïed.

Cinq ans après le coup de force du président dictateur, les manifestants scandaient, entre autres : « Ni eau, ni électricité, il n'y a que prison et hausse des prix » et « Kaïs Saïed à Razi » (l'hôpital psychiatrique de Tunis). Non seulement les voix d'opposants sont systématiquement étouffées mais, depuis des semaines, la colère monte du

fait des coupures d'électricité liées à la canicule. Avec des températures autour de 45° sur la côte et frôlant les 50° à l'intérieur, les infrastructures ne suivent pas, notamment durant les heures les plus chaudes avec les pics de consommation liés à la climatisation.

La STEG (Société tunisienne de l'électricité et du

gaz) a procédé à des coupures de courant sur des quartiers entiers, souvent plusieurs heures d'affilée, pour éviter une panne généralisée. Cela se traduit par des coupures d'eau, lorsque les stations de pompage sont privées de courant, et des difficultés dans les hôpitaux, et complique la vie quotidienne. Des commerces de base comme les boulangeries ne peuvent parfois pas ouvrir, et en raison de la chaleur, la nourriture dans les frigos est bonne à

jeter au bout de quelques heures sans électricité, alors que les classes populaires sont déjà prises à la gorge par l'augmentation des prix.

Dans les cas les plus dramatiques, plusieurs dizaines de personnes au moins sont décédées de coups de chaleur du fait de l'arrêt des climatisations ou faute de pouvoir faire fonctionner leur appareil respiratoire.

Kaïs Saïed, après plusieurs jours de silence, s'est exprimé ce même samedi 25 pour dire que le rythme des coupures était « anormal » mais sans annoncer de mesure concrète. En revanche, des dizaines de fourgons de police étaient positionnés dès

le matin à Tunis sur le parcours de la manifestation, sans compter les drones de surveillance présents depuis la veille et les bus de ville réquisitionnés pour pouvoir embarquer si besoin encore plus de monde.

Malgré la dictature, le mécontentement profond s'exprime et ne se limite pas aux conséquences actuelles de la canicule. Il est alimenté par la dégradation continue des conditions de vie des classes populaires, le chômage dans les régions du centre et du sud et l'augmentation du coût de la vie, l'absence de perspectives pour la jeunesse qui s'exile quand elle le peut.

Malik Rieux

Grande-Bretagne : des maternités à risque

Deux rapports, commandés à la suite de décès dans les maternités britanniques, ont été publiés à la fin du mois de juin et concluent que ces décès relevaient d'un « échec national ».

En effet, le taux de mortalité maternelle (qui concerne les femmes mortes enceintes ou dans les 42 jours après l'accouchement), est passé de 8,8 à 12,8 pour 100 000 entre 2017-2019 et 2022-2024. Dans de nombreux pays

riches, ce chiffre, normalement en baisse année après année, est plutôt de 5 ou 6. En Grande-Bretagne, il recouvre en outre de grandes inégalités, les femmes noires, en général issues de l'immigration, ayant trois fois plus de risque de mourir. Les deux rapports soulignent que la plupart des décès des mères – et ceux des nouveau-nés – résultent de manques de personnel, de carences dans la formation et du manque de

moyens. Le Royal College of Midwives, qui regroupe les sages-femmes du pays, dénonce également le fait que 77 % des 122 maternités manquent de personnel et que 77 % des sages-femmes avaient dû faire des heures supplémentaires. En fait, le nombre de décès de mères dans les maternités croît en conséquence des choix budgétaires faits au fil des années.

Michel Bondelet



Le 25 juillet à Tunis.



Barcelone, 19 juillet 1936.

Espagne 1936 : la révolution trahie par le Front populaire

Le 17 juillet 1936, en Espagne, commençait le soulèvement de l'armée dirigée par Franco visant à abattre la république, et surtout à écraser sous la dictature les classes populaires. Il allait en retour déclencher de véritables mouvements révolutionnaires et provoquer trois ans de guerre civile.

Depuis l'avènement de la République en 1931, les classes possédantes liées aux militaires et aux partis réactionnaires tentaient de sauver leur dictature. Celle-ci était confrontée à une classe ouvrière et à une paysannerie en révolte dans cette Espagne pauvre qui gardait encore bien des aspects féodaux.

La classe ouvrière, qui prenait de plus en plus confiance dans sa force, possédait de nombreux partis et syndicats. Le courant anarchiste y jouait un rôle déterminant, au travers de la Confédération nationale du travail (CNT) et de la Fédération anarchiste ibérique (FAI). Le Parti socialiste dirigeait l'important syndicat UGT. Le Parti communiste lié à l'URSS stalinienne, en cette année 1936, disposait d'une implantation bien moindre, de même que le Parti ouvrier d'unification marxiste, le POUM, opposé à la politique stalinienne.

Le Front populaire contre la révolution

Le 16 février 1936, le Front populaire remporta les élections. Cette alliance signée un mois plus tôt regroupait des partis bourgeois, la gauche républicaine d'Azaña, l'Union républicaine de Martinez Barrio, la gauche catalane de Companys, et les partis ouvriers, le Parti communiste (PC), le Parti socialiste (PSOE), ainsi que le POUM qui justifiait l'accord par le fait que la loi électorale le

lui imposait pour avoir des députés. La CNT n'adhéra pas à l'alliance mais, pour la première fois, elle n'appela pas à l'abstention. Or le programme du Front populaire ne reprenait aucune des revendications essentielles des travailleurs. Les républicains avaient fait inscrire qu'ils n'acceptaient pas « le principe de la nationalisation des terres ni leur remise gratuite aux paysans ». La seule concession y figurant était la promesse d'une amnistie pour tous les prisonniers condamnés suite à la révolte des Asturies de 1934.

Aussitôt la victoire électorale proclamée, Azaña forma un gouvernement composé de républicains bourgeois, que les partis ouvriers soutinrent sans y participer. Les masses n'attendaient cependant pas la signature du décret d'amnistie pour intervenir. Le 17 février, des manifestants ouvrirent les portes des prisons et des grèves commencèrent pour la réintégration immédiate des condamnés ou licenciés. Deux mois plus tard, le 17 avril, une grève commencée à Madrid marqua le début d'un mouvement général touchant toutes les villes importantes. La situation était également révolutionnaire à la campagne où les occupations de terres se multipliaient.

Entre février et juillet, le gouvernement d'Azaña tenta d'éteindre le feu révolutionnaire. Il déclara les grèves illégales et fit arrêter des grévistes, faisant les yeux doux à l'armée alors

que la caste des officiers, intrinsèquement hostile à la République, préparait son coup d'État.

Alors que les milices d'extrême droite, dont la Phalange, se mobilisaient, attaquant les locaux des partis ouvriers, assassinant des grévistes, des militants, des vendeurs de journaux, et que grandissait la menace d'un coup d'État militaire, les organisations ouvrières se contentaient d'appeler les masses à se fier au gouvernement du Front populaire.

La révolution à l'ordre du jour...

Pourtant, les travailleurs se montrèrent capables d'affronter l'armée de Franco. Dès le 19 juillet, le prolétariat de Barcelone et des villes voisines réagit. Sans attendre le gouvernement qui, de toute façon, avait refusé d'armer les travailleurs, ceux-ci s'emparèrent d'armes sur les navires de guerre du port, dans les magasins de chasse, sur les chantiers, et même dans quelques dépôts gouvernementaux. Après de furieux combats, les militaires durent capituler. Barcelone était aux mains des travailleurs en armes.

À Madrid, suivant l'exemple de Barcelone, le 20 juillet la population ouvrière se rendit elle aussi maîtresse de la ville. De même, dans de nombreuses villes industrielles, dans des villages, les travailleurs prirent les choses en main. Des soldats refusèrent de tirer sur eux, retournant leurs armes contre leurs officiers.

Dans les quartiers, des comités de défense se mirent en place. Toutes les organisations ouvrières constituèrent des milices de façon indépendante du gouvernement républicain.

À Barcelone, les travailleurs de la CNT assurèrent la distribution de l'eau, du gaz et de l'électricité, firent rouler à nouveau les tramways et les trains, organisèrent le ravitaillement et sa répartition, remirent en route la production industrielle. Les



maisons des riches furent réquisitionnées, les hôtels de luxe transformés en restaurants populaires. Pour coordonner ces initiatives, les dirigeants anarchistes de la CNT mirent en place un « comité central des milices » en s'adjoignant des représentants des autres organisations.

Dans les campagnes, les paysans prirent les terres, formèrent des comités pour l'approvisionnement des villes en coordination avec les milices et les syndicats.

... trahie par le Front populaire

Le coup d'État de Franco fut donc d'abord un échec. Dans une grande partie de l'Espagne, les travailleurs tenaient les rênes. Cependant, aucun pouvoir ouvrier et paysan centralisé ne fut mis en place. Au contraire, les dirigeants des organisations ouvrières continuaient de faire allégeance à la république et à s'en remettre au gouvernement du

Front populaire.

Au fil des mois, le Parti socialiste et le Parti communiste mirent toute leur énergie à enchaîner les travailleurs derrière le pouvoir républicain bourgeois, en prétextant les nécessités de la guerre contre l'armée franquiste, qui occupait toute une partie du territoire. Pour eux, il fallait d'abord défendre la république, la révolution viendrait après. C'était en réalité une façon d'enterrer la révolution. Les dirigeants anarchistes, de leur côté, opposés par principe à toute forme de pouvoir, refusèrent de constituer un véritable pouvoir ouvrier, et finirent par participer à ce gouvernement qui se donnait pour tâche de rétablir l'ordre bourgeois.

L'élan révolutionnaire de juillet 1936 allait ainsi être brisé par le gouvernement républicain avant d'être écrasé par la dictature franquiste, finalement victorieuse en février-mars 1939.

Trotsky concluait dans *Leçons d'Espagne* en décembre 1937 : « Les ouvriers et les paysans ne sont capables d'assurer la victoire que quand ils mènent la lutte pour leur propre émancipation. Les soumettre dans ces conditions à la direction de la bourgeoisie, c'est assurer d'avance leur défaite dans la guerre civile. [...] L'histoire moderne des sociétés bourgeoises est pleine de Fronts populaires de toutes sortes, c'est-à-dire de combinaisons politiques les plus diverses pour tromper les travailleurs. L'expérience espagnole n'est qu'un nouvel anneau tragique de cette chaîne de crimes et de trahisons. »

Aline Retesse

France Travail : statistiques et exploitation

Au 2^e trimestre 2026, le nombre d'inscrits à France Travail a augmenté de 0,8 %, alors qu'il était en baisse au trimestre précédent. Toutes catégories confondues, il y a plus de 7,5 millions d'inscrits.

L'inscription automatique des allocataires du RSA, des jeunes suivis par les missions locales et des personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi, puis les actualisations automatiques d'une partie des inscrits ont fait monter les chiffres. Les sanctions scandaleuses appelées « suspension-remobilisation », les créations de nouvelles catégories les ont fait baisser. Sans compter les changements de formulaires d'actualisation et les variations départementales dans l'application de la loi, qui jouent dans les deux sens.

Résultat, personne ne peut sérieusement interpréter les variations du nombre d'inscrits. Même les statisticiens

du ministère du Travail, qui tentent des simulations des séries, hors l'effet de tous ces « chocs », conseillent de ne pas trop s'y risquer, dans des publications où les avertissements finissent par prendre presque autant de place que les résultats.

Pourtant, derrière les chiffres, il y a la réalité des contraintes imposées : des chômeurs sont obligés de prendre un emploi précaire dur et mal payé, qui les met parfois en danger. Les témoignages sont légion, concernant par exemple : le travailleur qui ne mange pas à sa faim envoyé en stage porter des charges lourdes sous la menace d'une radiation ; le RSA coupé faute d'avoir un téléphone pour recevoir son

mot de passe de connexion ; la décompensation de malades psychiatriques qui reprennent un emploi incompatible avec leur état de santé et leur suivi médical ; les toxicomanes basculant dans la prostitution faute de toucher le RSA...

Malgré les aléas des séries statistiques, il ne fait pas de doute que les conditions de travail se dégradent et que les vagues de licenciements se succèdent. Les plus fragiles, cassés par le travail, se retrouvent mis à l'écart, puis se voient reprocher de vivre aux crochets de la société, pour finalement être mis en concurrence les uns avec les autres.

Si les statistiques de France Travail ne rendent pas compte de cette évolution, on peut toujours consulter celles du CAC 40...

Élise Patach



Les seniors plus longtemps au chômage

Le recul de l'âge du départ en retraite est présenté dans un rapport officiel du 22 juillet comme ayant permis de remonter le taux d'emploi des plus de 60 ans de 11 % au début des années 2000 à 42 % actuellement.

Mais comment le fait d'être forcé de travailler plus longtemps pour disposer d'une pension de retraite permettant de survivre pendant ses vieux jours après

une vie d'exploitation, peut-il être présenté comme un progrès ?

En réalité, plus d'un quart des femmes et des hommes de plus de 60 ans se retrouvent sans emploi. Pour les ouvriers, la proportion atteint près de 40 %. Le recul de l'âge de la retraite, au fil des réformes imposées par des gouvernements de droite, de gauche, et sous Macron,

n'a fait qu'allonger les périodes de chômage pour des centaines de milliers de travailleurs. Les patrons licencient bien souvent les travailleurs les plus âgés et ils imposent des conditions de travail que même les plus jeunes ont parfois bien du mal à supporter. Les seuls emplois que ce rapport a garantis, ce sont ceux de ses auteurs.

Jean-Marc Alliol

La traque des plus pauvres

D'après la Quadrature du Net et Radio France, France Travail serait en train de tester un algorithme de contrôle des chômeurs.

Entraîné sur des dizaines de milliers de dossiers, ce programme pourrait concerner plus de six millions de personnes. Les premiers résultats montrent que les dossiers retenus sont davantage ceux des travailleurs peu qualifiés et des allocataires du RSA.

Cette utilisation de l'intelligence artificielle (IA) pour augmenter les contrôles semble se généraliser. Une

expérimentation similaire avait eu lieu pour les allocations familiales. Des contrôles ciblés par l'IA sont également en phase de test à la CPAM, la caisse d'assurance maladie.

Cela s'inscrit donc dans une politique globale de suspicion et de pression sur les demandeurs d'emploi. De 200 000 contrôles en 2017, on est passé à 750 000 en 2025 et l'objectif du gouvernement est d'arriver à 1,5 million en 2027. Sachant que 17 % des contrôles aboutissent à une radiation, cela pourrait donc en entraîner plus de 250 000 d'ici là.

Thomas Rollin

Santé : Lecornu fait payer les malades



Le Premier ministre Sébastien Lecornu a déclaré le 22 juillet vouloir « demander un effort à ceux qui achètent plus de 50 boîtes de médicaments par an ou vont plus de 25 fois chez le médecin ». Dans la foulée, Stéphanie Rist, la ministre de la Santé, a confirmé qu'un décret était en préparation.

La retenue sur chaque boîte de médicaments resterait fixée à un euro et à deux euros par consultation ou examen. Mais le plafond des franchises qui était de 100 euros par an attendra 200 euros. Les mineurs, les femmes enceintes et les bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire

resteraient exonérés mais pas les personnes atteintes d'une affection longue durée (ALD).

Ces déremboursements programmés s'ajoutent à d'autres déjà prévus. Les consultations dentaires et certains dispositifs médicaux ne seraient plus remboursés qu'à 50 %, contre 60 % actuellement. Les transports sanitaires passeraient de 55 à 50 %. Les médicaments dont le service médical rendu est jugé faible tomberaient de 15 à 5 %, et ceux à service modéré de 30 à 15 %.

Une première mesure est déjà programmée. À partir du 1^{er} octobre 2026, les

malades en ALD ne seront plus remboursés à 100 % pour les médicaments dits « à service médical rendu faible » mais seulement à 15 %.

Les autres baisses de remboursement pourraient entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2027. Au total, entre 1,5 et 1,7 milliard d'euros ne seront plus remboursés par l'assurance maladie, à charge pour les mutuelles de compenser, si elles le décident. Les cotisations des complémentaires santé ont déjà augmenté de 25 % en trois ans. Cette envolée des prix va continuer.

Denis Aler

Distillerie de Montebello Guadeloupe : **explosion mortelle**

Vendredi 24 juillet, à 8 h 30, une déflagration a retenti au sein de la distillerie de rhum Montebello dans la commune de Petit-Bourg en Guadeloupe. Une chaudière venait d'exploser. Un premier travailleur était tué et on relevait plusieurs blessés, certains très graves.

Deux jours plus tard, un deuxième travailleur a succombé à ses blessures au CHU de Pointe-à-Pitre – Les Abymes. Mardi 28 juillet, le pronostic vital de trois autres blessés restait engagé. L'explosion a été ressentie dans tout le voisinage. Une partie de l'usine a été soufflée et des débris sont retombés sur les terrasses de maisons voisines. Toutes les vitres d'une voiture ont explosé.

L'usine est vétuste comme le sont presque toutes les distilleries et suceries de la Guadeloupe. Il apparaît aussi que de nombreuses mises en demeure des services préfectoraux comme la DEAL (la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement) n'ont pas été suivies d'effet. Des rapports sont très clairs sur la légèreté avec laquelle la direction de la petite usine a traité

les problèmes de sécurité, et une enquête est en cours. Mais rien n'est jamais fait par l'État pour contraindre les patrons à respecter les mesures de sécurité. Pour leurs profits, ces patrons, en l'occurrence les békés Mar-solle, font prendre aux travailleurs des risques inouïs, y compris mortels comme on vient de le voir, s'il est avéré qu'une nouvelle chaudière était déjà là mais pas encore installée. Il y a de quoi être vraiment révolté. La veuve du premier ouvrier tué, un membre de la CGT de Guadeloupe (CGTG), a dit combien son mari avait pressenti l'accident. C'est le plus grave depuis 1992 dans l'industrie sucrière, mais



Explosion de la chaudière de la distillerie

un de plus dans une série sanglante qui s'étale sur plusieurs dizaines d'années dans les usines à sucre et distilleries de Guadeloupe. Les travailleurs payent

ainsi, non seulement de leur sueur, de leurs handicaps et blessures, mais aussi de leur vie pour les profits des capitalistes.

Pierre Jean-Christophe

Fibre Excellence : aux patrons de payer, pas aux salariés !

Lundi 27 juillet, le tribunal de commerce de Toulouse a tranché pour la liquidation de l'usine Fibre Excellence de Tarascon et un sursis pour celle de Saint-Gaudens, en Haute-Garonne.

Jackson Wijaya, qui possède Asia Pulp and Paper, a donc jeté l'éponge, l'affaire n'étant pas assez profitable. Ce n'était pas assez juteux. Il a précisé qu'il refuse de dépolluer les sites, ce qui coûterait 500 millions d'euros.

Une offre a été rejetée, émanant de Matthieu Pigasse, «homme d'affaires», ancien haut fonctionnaire, ancien administrateur à la Direction générale du Trésor, ayant fait quelques passages dans divers cabinets ministériels de gouvernements de gauche. Cette offre aurait été faite à la demande de Sophie Binet et était soutenue par Carole Delga, présidente PS de la région Occitanie, par le PCF et la CGT qui d'un commun accord avaient demandé au gouvernement un geste que celui-ci ne veut pas faire. Matthieu Pigasse aurait proposé d'investir 5 millions d'euros et demandait 300 millions d'euros d'aide publique.

Les travailleurs n'avaient en tout cas aucune garantie sur l'avenir.

Bien des entrepreneurs ont sévi par le passé, qui ont racheté des usines sans investir beaucoup et les ont liquidées en gardant aides et subventions. La première victime aurait pu être celle de Tarascon, une usine à bout de souffle, où très peu d'investissements ont été faits par les propriétaires précédents, dont Jackson Wijaya. Elle ne continuait à tourner que grâce à des dérogations par rapport aux normes environnementales, permettant de dépasser de 7 à 21 fois leurs valeurs limites. A ce jour elle n'a plus de dérogation.

L'usine de Saint-Gaudens, elle, a un sursis. Un nouveau repreneur a déposé une offre au dernier moment mais qui est-il ? Quelles sont les conditions ? Personne ne le sait, en particulier les salariés. Ceux-ci, au chômage technique depuis des mois, occupent maintenant les usines. Quoi qu'il arrive, ils doivent continuer à avoir un salaire et les moyens de vivre !

Correspondant LO

Accidents du travail : les conséquences de l'exploitation

D'après un rapport du ministère du Travail publié mercredi 22 juillet, il y a eu 670 000 accidents du travail nécessitant un arrêt maladie en France en 2023, soit 1800 par jour.

Les chiffres ne comptabilisent, par définition, que les accidents déclarés et le rapport exclut plusieurs secteurs dont la fonction publique, la RATP, la SNCF, ou les industries du gaz et de

l'électricité.

Un rapport de l'assurance maladie publié fin 2025 faisait état, pour l'année 2024, de 764 accidents du travail mortels, soit plus de deux morts par jour en moyenne.



Les intérimaires sont les premières victimes, avec deux fois plus d'accidents que la moyenne nationale, et les travailleurs les plus jeunes et les plus précaires sont aussi parmi les plus exposés. Les accidents graves sont plus fréquents dans le secteur agricole, celui du transport et de l'entreposage, ainsi que dans l'hébergement médico-social (maisons de retraite, soin aux personnes handicapées, etc.)

Début juillet, le gouvernement a exigé 800 millions d'euros d'économies de la branche de la Sécurité sociale dédiée aux accidents du travail, essentiellement en baissant les indemnités. Faire payer les victimes de l'exploitation patronale est bien dans la logique de ce gouvernement au service des capitalistes.

Gaël Colin

Michelin : **bénéfices toujours en hausse**

Michelin annonce pour le premier semestre 2026 un bénéfice opérationnel de 1,45 milliard d'euros, soit une hausse de 7 % sur un an.

Le Groupe aurait en plus accumulé une trésorerie de 282 millions net sur ces six premiers mois.

Menegaux, le PDG,

remercie « les équipes qui peuvent être fières » et salue un pilotage « agile, confiant et lucide » face aux incertitudes du marché. Ce qui est certain, c'est que les travailleurs qui ont produit ces richesses n'en verront pas la couleur : ni ceux qui ne voient pas leur salaire

augmenter, ni ceux dont l'usine a été fermée, ni les 2 700 dont le poste doit être supprimé d'ici trois ans en France et aux États-Unis.

En revanche, les actionnaires peuvent être « confiants » sur l'amélioration de leurs dividendes !

Correspondant LO

SamuSocial : plus d'un mois de grève

Les travailleurs du SamuSocial de Paris, qui gère le 115 et oriente les personnes sans solution de logement, sont en grève depuis plus d'un mois maintenant. Ils dénoncent la remise à la rue de 1 200 personnes suite à l'annonce de la préfecture d'Île-de-France de supprimer 861 places d'hébergement d'urgence.

Ainsi, les travailleurs sociaux se retrouvent à annoncer à des personnes en difficulté, souvent avec des enfants en bas âge, qu'elles doivent quitter leur lieu d'hébergement pour laisser

la place à d'autres, considérées comme plus prioritaires. Désormais, les femmes enceintes ne seraient considérées comme prioritaires qu'à partir de sept mois de grossesse au lieu de six auparavant, et même celles-ci n'ont pas l'assurance de trouver un hébergement rapidement.

Les salariés du SamuSocial dénoncent aussi le manque de personnel et des salaires insuffisants. Macron avait affirmé que plus personne ne dormirait dehors à la fin de l'année 2017. On en est très loin aujourd'hui ! Il y a environ



33 000 personnes en centres d'hébergement d'urgence et 45 000 logés à l'hôtel en Île-de-France.

D'après le ministère du

Logement lui-même, on compte pourtant près de 390 000 logements vacants dans la région, dont plus de 100 000 inoccupés depuis

plus de deux ans. Ces logements vides doivent être réquisitionnés pour faire face à l'urgence !

Thomas Rollin

Sabena – Marignane : le patron a dû reculer

Les 69 travailleurs de Sabena qui réparent des hélicoptères militaires se sont battus avec succès pour ne pas être jetés dehors avec trois sous.



L'entreprise Sabena est située non loin de l'usine de Airbus Helicopters de Marignane, près de Marseille. C'est là que la plupart d'entre eux ont travaillé en sous-traitance ou comme intérimaires. Le site du hangar où ils travaillent, appelé Boussiron, doit changer de destination. En mai, la direction ayant annoncé que le site allait fermer, les travailleurs ont tenu à dire qu'ils ne porteraient pas avec la seule indemnité légale, calculée en référence au salaire.

Depuis trois mois que durent les négociations, les ouvriers ont refusé les

propositions de la direction. Enfin, lundi 20 juillet, elle a proposé 4 800 euros de prime et 800 euros par année d'ancienneté, nettement au-dessus du minimum légal, proposition refusée à l'unanimité par les ouvriers en assemblée. Ceux-ci se sentaient en position de force car il reste des hélicoptères à livrer et les dirigeants de Sabena étaient inquiets ; si c'était la grève, ni les patrons ni les RH ne pourraient faire les révisions des Gazelle, Puma et autres Fennec.

Vendredi 24 juillet au matin, la direction avait donc fait des progrès, ses

propositions passant à 5 000 euros de prime et à 1 600 euros par année d'ancienneté. Visiblement, elle préférerait éviter l'affrontement, dans la crainte qu'une grève aux portes de l'usine Airbus Helicopters Marignane ne fasse tache d'huile.

La grève des usines Airbus d'Espagne a certainement aussi renforcé la détermination des travailleurs comme les craintes des dirigeants de Sabena et d'Airbus. Craintes salutaires et détermination efficace !

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: Anne-Laure Assayag, Nathalie Rossi, Stephen Goldberg. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 9 900 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n°1029 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal juillet 2026.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE
BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.

Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne

peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées.

L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière ☐ Lutte de classe ☐

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €
Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.			

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Espagne : la grève à Airbus et la trahison syndicale

Depuis le 1^{er} juillet une grande partie des travailleurs d'Airbus en Espagne était en grève. Celle-ci a été suspendue le 24 juillet par décision d'un syndicat contre la volonté des grévistes.

Depuis le franquisme, une série de barrières légales existent pour limiter les grèves, notamment l'obligation de déposer un préavis de grève par un syndicat. À Airbus, c'est sous la pression des travailleurs que le syndicat SIPA a dû déposer un préavis du 1^{er} au 31 juillet. SIPA n'imaginait sûrement pas que la grève aurait ce succès sur le site de Getafe et qu'elle s'étendrait aux deux usines de Séville, d'Illescas et de Cadix.

Depuis le 1^{er} juillet, la grève n'avait fait que se renforcer. Le 16 juillet, une manifestation impressionnante à Getafe avait réuni au moins 4000 travailleurs. Le 23 juillet, c'était au tour de ceux de Séville et de Cadix de manifester ensemble. Durant la troisième semaine de grève, les assemblées étaient encore massives et

les piquets de grève fournis. Le sujet principal était de savoir comment reprendre la grève après la coupure des vacances de début août. Pourtant, mercredi 22 juillet dans la nuit, deux syndicats engagés dans la grève, SIPA et ATP, signaient avec celui des Commissions ouvrières un préaccord avec la direction dans le dos des grévistes. Évidemment, ces syndicats ont voulu le présenter comme une victoire : une hausse de salaire de 5 % en 2026 et 5 % en 2027, une prime de 2 000 euros et la promesse d'une prise en compte de l'inflation à partir de 2028, ainsi que le maintien des deux jours de télétravail. Mais les grévistes avaient déjà rejeté cet accord en assemblée car il était loin d'être suffisant au regard de la baisse de pouvoir d'achat depuis 2020, et surtout de

la force du mouvement que chacun pouvait sentir. Mais, pire que d'accepter un accord au rabais, SIPA retirait son préavis de grève, rendant la grève illégale. La trahison de SIPA et ATP a été vécue comme un choc, allant à l'encontre du fonctionnement démocratique de la grève. Jeudi 23 juillet au matin, beaucoup de monde était présent au piquet et discutait de la trahison de la nuit. Les délégués de SIPA ont dû s'expliquer devant l'assemblée, ils ont été insultés, traités de rats et de vendus. Ces manœuvres, la direction en accord avec ces syndicats ont permis de faire reprendre le travail contre la volonté des grévistes. Ils ont ensuite joué la carte de la pseudo-démocratie en appelant tous les employés, même les non-grévistes, à un référendum sur cet accord. Vendredi 24 juillet, 80 % des travailleurs sont allés voter. Sur le centre de Getafe, il y a eu jusqu'à deux heures de queue. Finalement, sur



Manifestation des travailleurs d'Airbus à Séville, le 23 juillet.

l'ensemble des usines le Non l'a emporté ! Malgré ce résultat, le droit espagnol étant bien fait pour les patrons, il empêche actuellement de relancer une grève légale. Pour le moment, les travailleurs ne se sentent pas de dépasser ces barrières. Malgré tout, ils n'ont pas dit leur dernier mot car la colère est toujours là et beaucoup se demandent comment continuer au retour des vacances. Cette trahison

laisse un goût amer, beaucoup de grévistes sont fiers d'avoir réussi à gérer collectivement le mouvement en étant nombreux et unis. Reste que cette grève montre toute l'importance de pouvoir contrôler de A à Z un mouvement, non seulement par des assemblées démocratiques mais aussi en créant une véritable direction, élue et contrôlée par les grévistes pour ne répondre qu'aux intérêts du mouvement.

Laura Gomez

Italie : des policiers assassins

"Rien ne peut justifier la violence contre les forces de l'ordre". Tel a été le premier commentaire de la présidente du Conseil italienne Giorgia Meloni, deux jours après la mort d'Abderrahim Fakir, le 19 juillet à Bologne, suite à son interpellation par la police.

La violence était pourtant ce jour-là clairement le fait des policiers. Il était midi quand cet homme d'origine marocaine âgé de 43 ans, vivant en Italie depuis plus de trente ans et en situation régulière, a été interpellé car étant visiblement en état de confusion, peut-être drogué. Toutes les vidéos filmées à cette occasion montrent deux policiers plaquant l'homme au sol après l'avoir menotté, l'y maintenant fermement malgré ses cris demandant qu'on le laisse respirer. La

scène rappelle les circonstances de la mort de George Floyd en 2020 aux États-Unis, dont l'asphyxie sous le poids d'un policier avait entraîné une vague de manifestations affirmant « black lives matter » (les vies des Noirs comptent). De plus, les vidéos montrent quatre membres de la Croix-Rouge ainsi que des témoins, présents mais se gardant d'intervenir contre les policiers. Dès le lendemain, des centaines de personnes ont participé à une manifestation de protestation à

Bologne à l'appel du maire de la ville, à la suite de laquelle quelques projectiles ont visé les policiers. C'est donc en fait de cette violence « contre les forces de l'ordre » qu'a voulu parler Meloni, appuyée par son ministre de l'Intérieur et se contentant de dire qu'en outre il faudra faire la lumière sur les circonstances du drame, pourtant déjà assez claires. Quelles que soient les suites, on voit déjà que des policiers italiens peuvent se conduire de façon tout aussi barbare que leurs collègues américains et tuer un homme au cours d'une simple interpellation, tout en étant assurés de la solidarité de leur gouvernement !

André Frys



À Bologne, le 20 juillet.

Les militants de Lutte ouvrière à votre rencontre

Bassin minier

Jeudi 30 juillet : **Lens, Hénin-Beaumont**
Vendredi 31 juillet : **Sin-le-Noble**
Samedi 1^{er} août : **Douai**

Champagne-Sud

Jeudi 30 juillet : **Vitry-le-François**
Vendredi 31 juillet : **Bar-le-Duc**
Samedi 1^{er} août : **Chaumont**

Jura

Jeudi 30 juillet : **Lons-le-Saunier**
Vendredi 31 juillet : **Louhans, Cuiseaux**
Samedi 1^{er} août : **Louhans, Cuiseaux**

Le Havre

Jeudi 30 juillet : **Fécamp**
Vendredi 31 juillet : **Bolbec**
Samedi 1^{er} août : **Le Havre**

Aisne

Lundi 3 août : **Laon**
Mardi 4 août : **Tergnier**
Mercredi 5 août : **Saint-Quentin, Guise**



Jeudi 6 août : **Villers-Cotterêts, Soissons**

Aquitaine

Lundi 3 août : **Lormont**
Mardi 4 août : **Lormont**
Mercredi 5 août : **Angoulême**
Jeudi 6 août : **Libourne**

Côtes-d'Armor

Lundi 3 août : **Lamballe**
Mardi 4 août : **Paimpol**
Mercredi 5 août : **Saint-Brieuc**
Jeudi 6 août : **Lannion**

Picardie-Somme

Lundi 3 août : **Beauvais, Méru**
Mardi 4 août : **Amiens**
Mercredi 5 août : **Abbeville**
Jeudi 6 août : **Amiens**